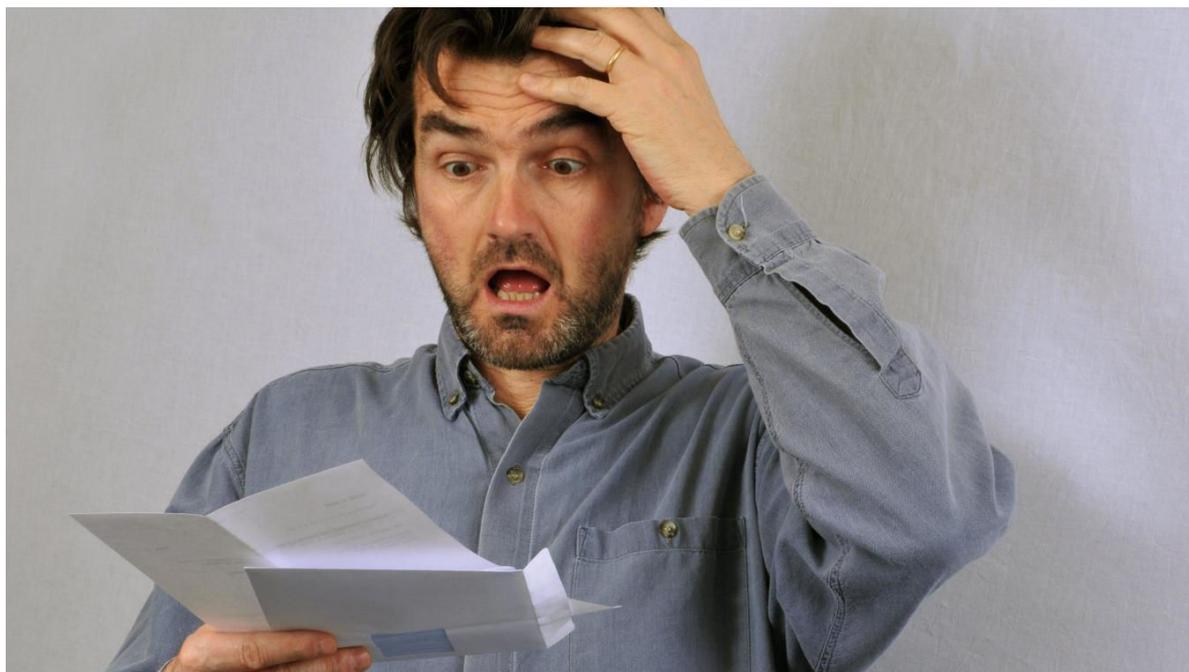


Sudinfo répond à vos questions sur l'énergie



Que de casse-tête avec cette crise énergétique. - BELGA

Vous êtes nombreux à nous avoir envoyé des questions à propos de vos factures d'énergie. Nous ne pouvons malheureusement répondre à tous mais voici un aperçu de vos principales préoccupations auxquelles nous apportons des éléments de réponse

Cela va du photovoltaïque aux pellets en passant par le tarif social ou encore les contrats variables.

Le photovoltaïque

fait débat

Nicolas de Beloeil se demande si de nouvelles taxes vont s'ajouter au prosumer. Selon Régis François de « Touche pas mes certificats verts », non, du moins rien n'est prévu prochainement.

Pourtant Jean-Claude nous signale que son fournisseur lui réclame à présent 45€ de plus par mois en sus du prosumer. « Cela concerne MEGA », explique Régis François. « À partir du 1er septembre, dès que le contrat doit être renouvelé, la firme applique un tarif d'équilibrage pour combler son manque à gagner. Octa+ avait déjà réclamé 25€ dès janvier de cette année, pour la même raison. Il a donc été décidé de faire convoquer MEGA par le régulateur. Parce qu'on risque la cascade. Le montant est ici prohibitif. »

Jonathan de Chiny se demande si cet ajustement tarifaire est légal. Malheureusement oui, MEGA est en droit d'avoir ses tarifs propres.

« Ces augmentations n'ont qu'un seul but : se débarrasser des clients qui ont des panneaux photovoltaïques », estime Régis François.

Pour éviter ces surcoûts, Michel, lui, se demande s'il est possible de débrancher l'onduleur du réseau et de le brancher sur le chauffe-eau électrique. En fait de ne plus utiliser le réseau électrique pour les panneaux mais de le garder pour le reste. Régis François est formel : les panneaux doivent toujours être connectés au réseau ou alors on se déconnecte définitivement (et pour tout) au réseau.

Chers pellets

Ceux qui ont opté pour les pellets ont vu aussi leur facture grimper. Claire de Fléron nous explique qu'en juin 2012, elle a payé 230€ pour une tonne et qu'en août de cette année, la note était de 680€, soit pratiquement le triple.

Question de Roger de Saint-Vaast : aucune aide n'est prévue pour ce type de chauffage ? La réponse est non.

Ce qui agace Fernand de Frameries : « réduction de 6 % de la TVA sur le gaz et l'électricité, chèque mazout de 225€, va-t-on avoir quelque chose ? » Pour le moment, rien n'est au programme.

Le tarif social

Delphine de Thuin se demande si le tarif social est prolongé et jusqu'à quelle date. C'est bon jusqu'au 31 décembre, ensuite, ce sera au gouvernement d'éventuellement le prolonger.

Nadia de Fléron nous explique que, bénéficiaire du tarif social, elle a reçu un courrier de son fournisseur MEGA lui signalant que ses mensualités allaient augmenter parce que le montant du tarif social a lui aussi augmenté. C'est normal parce que même si l'aide est plus conséquente, les tarifs de l'énergie ont fait des bonds incroyables. La facture intermédiaire est donc plus conséquente.

Les contrats fixes et variables

Rénald de Dour est inquiet. Il a souscrit un contrat à prix fixe en octobre de l'an dernier pour un montant de 50€ par mois. Avec facture de régularisation au 1er février 2022. Son contrat deviendra variable à partir de ce 1er octobre. « Est-ce que le coût de l'augmentation des prix de l'énergie me sera calculé à partir de la date du nouveau contrat ou à partir du relevé du 1er février 2022 ? » Engie tiendra compte de son contrat fixe pour calculer la différence de prix. Rénald doit tout de même s'attendre à voir sa facture tripler à partir de ce 1er octobre. Engie lui conseille donc d'augmenter ses provisions pour lisser la différence qui s'annonce assez énorme lors du prochain relevé. Pour avoir une estimation précise, il est conseillé de se rendre dans votre espace client.

Comment gérer les vannes thermostatiques ?

Sergio de la Boverie a investi dans une chaudière au gaz plus économe mais il se demande comment régler les vannes thermostatiques dans des chambres inoccupées. Les vannes thermostatiques commandent l'entrée d'eau chaude dans les radiateurs pour qu'ils chauffent plus ou moins. Elles permettent de limiter la température de chaque pièce grâce à leurs numéros qui correspondent à des températures. On évite ainsi de chauffer pour rien. On est à la maison le week-end et on passe sa journée entre la cuisine et le salon, où se trouve le thermostat réglé sur 19°C. Les vannes y sont ouvertes à fond (sur 5). Dès que la pièce atteint 19°C, le thermostat dit à la chaudière d'arrêter de chauffer. La température est parfaite toute la journée. On règle les vannes des radiateurs sur 2 dans les chambres, elles sont alors chauffées seulement à 16-17 °C, ce qui est parfait si personne ne les occupe et qu'on y va juste pour dormir. Si les chambres sont inoccupées, la position 1 suffira.

Sergio souhaite cependant faire encore plus d'économie sur le gaz et l'électricité et nous demande des conseils. Comme déjà écrit précédemment, on rappellera que l'isolation est importante. Ne laissez pas d'appareils en veille, mettez des couvercles sur vos casseroles, limitez l'éclairage aux pièces occupées et baissez le thermostat d'un degré : quelques mesures qui réduisent déjà la note.

La box en veille aussi ?

Fabienne de Bruxelles est très attentive aux économies électriques. Elle a installé des multiprises qui lui permettent de couper l'alimentation des appareils qu'elle n'utilise pas. Mais elle se demande si elle peut faire de même avec sa box Proximus. Elle craint que les mises à jour ne fassent pas ou que la box ne tombe en panne. Le porte-parole de Proximus nous signale qu'il est possible de mettre le décodeur en veille avec une consommation électrique vraiment très basse. Cette mise en veille se fait à partir des options. Bon à savoir : la remise en route prendra un peu plus de temps.

Le groupe électrogène à la place du réseau

Charles de Beloeil se demande s'il serait plus économique de s'alimenter en électricité via un groupe électrogène au diesel. C'est peut-être plus intéressant en ce moment, quoique le prix du diesel ne cesse de fluctuer mais à terme, cela entraînera des coûts importants en matière de maintenance du groupe. Selon un spécialiste, ce n'est pas vraiment une bonne idée.

Voltbox : l'arnaque

Jean-Claude de Baschleiden a été attiré par une publicité Voltbox qui promet de sérieuses économies d'électricité. Mais « je ne comprends pas leur raisonnement », nous explique-t-il. Normal, Jean-Claude, il s'agit d'une arnaque. Le produit (un petit boîtier) a déjà fait l'objet d'articles par le passé, du temps où il s'appelait « Ecolvolt ». Oui, c'est trop beau pour être vrai, un petit appareil qui réduirait votre facture de 50 à 90 % !